

cun des deux repas de la journée, anesthésient les houppes nerveuses de l'estomac et suffisent souvent pour permettre de conduire à bien une digestion qui, sans cette précaution, s'accomplirait au milieu de mille troubles nerveux. C'est à Monneret que l'on doit l'introduction dans la thérapeutique française des *black drops*, dont les Anglais font un usage si fructueux et si habituel.

Ce médicament se prend dans un peu d'eau ou, mieux, sur un morceau de sucre; si les digestions sont douloureuses, il faut choisir un moment qui précède celui des repas; s'il y a, au contraire, des crises gastralgiques à jeun, c'est à ce moment que les gouttes noires doivent être prises. Nous avons maintes fois constaté sur nous-même l'action anesthésique très-prompte de cette préparation d'opium.

La *morphine* est quelquefois employée dans le même but, sous forme de sirop⁽¹⁾, et elle a une action bien autrement énergique que la codéine. Ses applications iatrapeutiques sont, au contraire, extrêmement bornées. Tout récemment, cependant, on vient de préconiser, comme moyen très-efficace de traitement des névralgies superficielles, le badigeonnage avec de la teinture d'iode morphinée; mais ce moyen mélange l'action révulsive avec l'action anesthésiante de la morphine, et celle-ci, par conséquent, ne s'en dégage pas nettement.

L'emploi de cet alcaloïde est, au contraire, un des moyens les plus usuels de la méthode endermique. Elle consiste, comme on le sait, à appliquer un médicament sur le derme lui-même, soit à l'aide de la vésication, soit par inoculation sous-épidermique.

Les cantharides, l'ammoniaque⁽²⁾, le crayon de nitrate d'argent, le marteau de Mayor, sont les principaux moyens à l'aide desquels on met le derme à nu; leur choix est déterminé sur-

(1) 100. Le sirop de morphine du Codex contient 1 centigr. de chlorhydrate de morphine par 20 grammes de sirop. Dose de 10 à 30 grammes.

(2) 101. Trousseau a insisté sur les détails de l'application des vésicatoires ammoniacaux dans le traitement des névralgies. Il se servait d'un dé à coudre rempli aux trois quarts de coton sec; par-dessus, il plaçait un bourdonnet imprégné d'ammoniaque et renversait ce petit appareil sur la peau. Au bout de cinq minutes, il enlevait l'appareil, détachait par frottement l'épiderme blanchi et ridé, et dispersait la morphine sur la surface dénudée. Pour les pansements consécutifs, il avait soin d'enlever la fausse membrane qui se produit presque toujours, et qui aurait été un obstacle à l'absorption. Au bout de trois jours, l'absorption doit être considérée comme nulle.

tout par la rapidité plus ou moins grande avec laquelle il faut agir⁽¹⁾.

L'usage des vésicatoires morphinés est extrêmement répandu, et cependant cette pratique le cède de beaucoup, sous le rapport des avantages, à notre avis du moins, à celle des inoculations de la *vaccination morphinique*, telle qu'elle a été recommandée en 1837 par M. Lafargue (de Saint-Émilion). Ce médecin ingénieux adressa, à cette époque, à l'Académie de médecine, un mémoire sur ce sujet, et les conclusions de Martin-Solon, qui en fut le rapporteur, lui furent excessivement favorables. L'inoculation de la morphine, suivant la méthode de Lafargue, se pratique à l'aide d'une lancette ordinaire ou d'une lancette à vacciner, que l'on charge d'une pâte un peu liquide d'acétate ou de sulfate de morphine; des piqûres analogues à celles de la vaccination sont pratiquées sur les points névralgiques et chacune d'elles devient le centre d'une papule érythémateuse, avec sensation peu persistante de formication. Un effet anesthésique local se fait sentir très-promptement et peut, dans quelques cas, être suivi d'un narcotisme léger. Une quantité de 1 à 2 centigr. de *sulfate de morphine* peut servir à pratiquer vingt ou trente piqûres.

Cette méthode a sur celle du vésicatoire de nombreux avantages: elle est plus prompte, circonstance importante quand il s'agit de calmer au plus vite une névralgie très-douloureuse; au lieu de localiser les effets sédatifs dans l'aire circonscrite d'un vésicatoire, elle permet de les disséminer et de suivre, en quelque sorte, la distribution anatomique d'une branche nerveuse tout entière; elle est applicable dans des points où l'on ne pourrait recourir aux vésicatoires, au cuir chevelu par exemple; elle n'exige aucun pansement consécutif; enfin, elle ne produit pas de cicatrice, même temporaire. En présence de tant d'avantages réunis, on se demande pourquoi on a recours encore aux vésicatoires morphinés; nous y avons à peu près complètement renoncé pour notre compte, et nous constatons tous les jours l'excellence de la méthode que Lafargue de (Saint-Émilion) a eu le mérite d'introduire dans la thérapeutique des névralgies.

(1) 102. L'eau de la phlyctène étant évacuée, on soulève régulièrement l'épiderme dans une partie de sa circonférence; on dépose une certaine quantité de morphine, qui varie de 5 à 10 ou 15 milligrammes, et on recouvre le médicament avec l'épiderme, qui doit garantir, quand le pansement est bien fait, la presque totalité de l'aire mise à nu. Une feuille d'ouate est maintenue en place jusqu'à guérison de la petite plaie. Ce pansement doit, autant que possible, être effectué le soir, pour que le malade bénéficie du narcotisme léger que détermine le médicament.

(Voyez *Bullet. de l'Acad. de méd.*, t. I, p. 249, et *Bullet. de thérap.*, t. XI, p. 329; t. XXVIII, p. 397, et t. XXXIII, p. 19, 182 et 349.)

La morphine a, comme analgésique, les applications les plus diverses et les plus utiles; on peut même dire qu'on serait désarmé contre les névralgies, si on était privé de cet alcaloïde. On peut l'employer, je viens de le dire, par voie de pénétration sous-épidermique ou hypodermique; on peut aussi y recourir par voie iatraléptique. Il n'y a certainement pas à compter beaucoup sur ce mode d'application s'il s'agit de la peau, mais il en est autrement quand on emploie la morphine en frictions sur une muqueuse comme celle de la bouche, par exemple, dans le traitement de l'odontalgie, de la névralgie des branches dentaires du maxillaire supérieur. Ébrard (de Bourg), qui a préconisé cette méthode, conseille d'appliquer sur le doigt humide un quart de grain (13 milligr.) de morphine. d'en frictionner la région douloureuse, sans cracher ni déglutir la salive, et, au bout de quelques minutes, d'avalier celle-ci. (*Jour. de méd. de Lyon*, juillet 1845.) Le même praticien a conseillé, dans les névralgies frontales, de faire priser de 1 à 5 milligrammes de morphine. Je considère également comme une application topique de la morphine l'emploi que l'on fait du sirop préparé avec cette substance pour anesthésier les houppes nerveuses de l'estomac, dans le cas d'hyperesthésie de celui-ci, de façon à leur permettre le contact des aliments. Saint-Martin (de Niort) a cité des observations de gastralgies idiopathiques qui ont été remarquablement modifiées par la morphine (1).

Des *mouches calmantes* (2) peuvent être préparées à la morphine; on l'emploie aussi en onctions huileuses, sous forme d'un glycérolé d'amidon au 60° (3), d'un collodion morphiné au 30° (4), de teinture d'iode morphinée (5). Quant à l'association générale de la

(1) 103. ℥ Chlorhydrate de morphine.... 10 centigr.
 Eau de tilleul..... 100 grammes.
 Sirop de fleur d'oranger..... 30 —

1 à 2 cuillerées à café avant le repas.

(2) 104. On prépare les *mouches calmantes* en incorporant de l'opium, ou de la morphine, ou d'autres stupéfiants, à une solution d'ichthyocolle au 30°, et en en recouvrant du taffetas noir, de telle façon que, s'il s'agit de l'opium, chaque centimètre carré représente 3 centigr. de cette substance.

(3) 105. ℥ Glycérolé d'amidon du Codex 60 gram.
 Chlorhydrate de morphine..... 1 —

(4) 106. On fait dissoudre 1 gram. de chlorhydrate de morphine dans 30 gram. de collodion élastique. (Le collodion est rendu élastique par l'addition de 7 gram. d'huile de ricin, pour 100 gram. de collodion.)

(5) 107. Legros (d'Aubusson) et Bouchut ont conseillé, dans le traitement

morphine à la poudre de cantharides des vésicatoires, pour annihiler la très-légère douleur qu'ils produisent, ce moyen, recommandé par F. Bricheteau, vise un intérêt fort insignifiant, et je n'y attache pas d'importance (1).

La morphine peut également être employée sous forme d'injections hypodermiques. Nous nous réservons, quand nous mentionnerons l'emploi hypodermique de l'atropine, d'entrer dans les détails pratiques qui se rapportent à cette méthode (2).

Béhier a considéré cette injection comme moins efficace que celle de l'atropine; mais elle peut être utile dans le cas où l'atropine est mal supportée ou échoue.

Actuellement, la pratique des injections hypodermiques de morphine l'emporte de beaucoup sur celle des injections d'atropine; la morphine, en effet, à une action anesthésique plus sûre et plus énergique, joint l'avantage d'effets généraux mieux mesurables, moins justiciables des idiosyncrasies.

Ce moyen, devenu aujourd'hui vulgaire et qui souvent est pratiqué par le malade lui-même, surtout en Angleterre, peut conduire, par l'abus, à une sorte d'intoxication chronique qui a déjà reçu un nom: celui de *morphinisme*. Levinstein a signalé et la fréquence de cet empoisonnement, et sa ressemblance extrême avec l'alcoolisme chronique. Quelques *morphinisants* en arrivent à s'injecter sous la peau jusqu'à 1 gramme de morphine par jour. Cet état, très-grave, ne paraît guère susceptible de guérison que dans le quart des cas, lorsqu'il a atteint un degré avancé. Levinstein le traite par la suppression brusque de la morphine. Les accidents graves que traverse le malade ainsi privé, sans transition, de l'influence de cette drogue vireuse, me font penser qu'il vaudrait mieux y aller graduellement et en invoquant l'action provisoire des substitutifs, tels que l'alcool.

des névralgies superficielles, les applications de *teinture d'iode morphinée*, préparée avec 2 gram. de sulfate de morphine pour 15 gram. Des phénomènes de morphinisme, sans gravité, ont été observés chez des enfants; mais ils montrent qu'à cet âge il faut tenir compte de l'étendue des surfaces badigeonnées.

(1) 108. Piédagnel avait recommandé d'associer la morphine à la pâte de Vienne, pour rendre moins douloureuses les applications de celle-ci. Bricheteau, entrant dans cette voie, a donné le conseil de faire sur le point où va être appliqué un vésicatoire une injection de 5 à 10 milligr. de chlorhydrate de morphine. (*Bullet. de thérap.*, 1868, t. LXXV, p. 481.) La douleur des vésicatoires ne justifie certainement pas cette précaution

(2) 109. Dans ce cas, on se sert d'une solution contenant 30 centigr. de chlorhydrate de morphine pour 30 grammes d'eau, et on en injecte de 50 centigr. à 1 gramme par séance.